

Pastell : 1.1 MARCHES PUBLICS

DEC n° 174/2023

DECISION

Objet : MARCHÉ – MAITRISE D'ŒUVRE – Mairie et salle des aînés – WORMHOUT
Groupement ZITA Architectes – BECQUART Economistes et ingénieurs associés – BOLLINGER ET GROHMANN –
CABINET Conseil Vincent Hedont

Marché n°2019-01 – Avenant n°04 – FORFAIT DE REMUNERATION COMPLEMENTAIRES DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE VILLE

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la décision n°04/2019 attribuant le marché 2019-01, puis la décision 100/2019 portant avenant de transfert de WONK à ZITA,
- Vu la décision n°08/2021 portant avenant n°02 au marché initial suite à la modification du programme (suppression de la maison attenante au projet)
- Vu la décision n°056/2023 portant avenant n°03 et ajustant des honoraires de maîtrise d'œuvre au budget définitif du projet en phase APD
- Vu la demande de la MOA en date du 25 octobre et du 24 novembre 2023
- Vu la note justificative des honoraires complémentaires de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'Hôtel de Ville,
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec le groupement :

NOM	ADRESSE	SIRET	FONCTIONS
ZITA Architectes	185, rue Solférino à LILLE	85277697000018	MANDATAIRE du groupement Architecte
BECQUART Economistes et Ingénieurs Associés	Zone industrielle de l'Épinette – 59850 NIEPPE	46150135500055	CO-TRAITANT Bureau d'études, Economiste
BOLLINGER ET GROHMANN	15, rue Eugène Varlin – 75010 PARIS	49762032800045	CO-TRAITANT Bureau d'études structure et façades
CABINET CONSEIL VINCENT HEDONT (CCVH)	15, rue Condorcet – 75009 PARIS	52395133300039	CO-TRAITANT Bureau d'études acoustiques

un avenant 04 au marché de Maitrise d'œuvre pour la rénovation et la mise au normes de la mairie et de la salle des aînés de Wormhout

Objet de l'avenant : Le présent avenant a pour objet d'ajuster le montant des honoraires de maîtrise au budget définitif du projet pour la restructuration et extension de la salle des aînés et de la mairie de WORMHOUT,

Le contrat ayant déjà fait l'objet d'un avenant (n°3) pour la reprise des études d'APD, PC et PRO par suite de la modification du programme,

Le présent avenant fait suite à la demande de l'autorité territoriale de revoir le projet de l'Hôtel de Ville pour y réintégrer les services de la mairie. La maîtrise d'œuvre à apporter une note justificative des honoraires complémentaires le 25 octobre 2023. Des négociations ont eu lieu et un nouveau projet d'avenant en date du 24 novembre 2023 a été acté.

Au regard du programme fourni par l'AMO, VERDI Conseil, la proposition d'avenant pour la reprise du projet en vue du réaménagement de l'Hôtel de ville comprend les éléments suivants (non détaillé – se reporter à la note explicative pour plus de détail) :

- Reprise des études du projet
- Dossier de permis de construire modificatif
- Avenants aux contrats de travaux
- Suivi du chantier
- Prolongement de la durée de chantier en raison des retards des concessionnaires
- Suivi des travaux supplémentaires du gros-œuvre

Date de signature de l'avenant par le représentant du pouvoir adjudicateur : **le 11/12/2023**

Plus-value : 69 000.00 € HT – 82 800.00 € TTC selon l'EXE10 annexée à l'avenant et représentant 22.01% du montant initial.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout le 11/12/2023

Pour le Maire, par délégation, l'Adjointe déléguée,
Le Maire,
CALCOEN David



DEHONDT Florence



Acte rendu exécutoire par
Transmission en Sous-Préfecture le : **11/12/2023**
Publication ou notification le : **11/12/2023**